

# LE COURS DE LANGUES MODERNES

## 1. La dimension européenne.

Le cours de Langues Modernes est un terrain privilégié pour éveiller les jeunes à une citoyenneté européenne. C'est là que l'apprentissage des langues entre en jeu ; qu'il prépare des jeunes ouverts, capables de s'enrichir de la différence des autres, d'aller la découvrir en véritable immersion aux côtés des jeunes d'autres contrées ; qu'il donne le goût de débattre, de communiquer ; qu'il valorise tous les moyens de communication (lettres, courriels, fax, forums de discussion électronique, échanges, visites, séjours actifs,...) ; qu'il fasse découvrir à d'autres les richesses de notre propre culture ; qu'il intègre le souci constant d'une mise en relation, d'un élargissement, d'un métissage culturel.

## 2. La langue, vecteur de culture.

Apprendre une langue, c'est entrer en contact avec des personnes d'autres cultures. Les aspects culturels et sociaux font naturellement partie de l'apprentissage et sous-tendent les compétences sociolinguistique et socioculturelle. Il s'agit d'un processus de découverte et de sensibilisation et non d'une étude de contenu. Ces aspects et ces compétences ne feront pas l'objet d'une évaluation.

## 3. Compétences.

Étant donné la structure du document « programme », on envisage ici les compétences prises séparément mais dans la pratique, l'interaction dans la communication amènera parfois à associer deux ou plusieurs compétences. On veillera toutefois à n'en évaluer qu'une à la fois.

### Compétence I : Compréhension à l'audition (CA).

L'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, *en fonction de la tâche*, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

### Compétence II : Expression orale (EO).

L'élève sera capable de produire un message oral en situation de communication significative et réaliste, dans une langue simple mais variée en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

### Compétence III : Compréhension à la lecture (CL).

L'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

#### Compétence IV : Expression écrite EE).

L'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique, s'adressant à une personne, dans une situation de communication significative et réaliste. Il utilisera une langue simple mais variée, en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur. L'élève disposera d'outils de référence, dont un dictionnaire bilingue, pour des écrits informels. Pour les écrits formels, il pourra aussi utiliser des modèles.

#### Code - vocabulaire (CV).

Pour comprendre et s'exprimer *avec aisance et clarté* dans une *langue standard non spécialisée*, l'élève devra utiliser, outre les différentes compétences langagières et les stratégies de communication, un vocabulaire adéquat et varié ainsi que des éléments grammaticaux appropriés.

Le code est un moyen au service de l'apprentissage qui ne peut être sous-estimé. L'élève devra y recourir pour résoudre les situations-problèmes auxquelles il sera confronté. Ces outils lui permettront d'atteindre la correction et la précision d'une communication de qualité. Pour cela, il devra avoir intégré le vocabulaire, les fonctions langagières et la grammaire.

Toutefois, la connaissance du code ne constitue pas en soi une compétence ; elle n'a de sens que si elle s'acquiert et s'exerce dans des situations de communication. Elle ne fera pas l'objet d'une évaluation spécifique hors contexte lors de **la certification**. *C'est à travers la résolution des situations-problèmes que sa maîtrise sera évaluée.* La grammaire et le vocabulaire sont en effet deux des critères invariants de l'évaluation des productions orales et écrites.

#### a) Grammaire :

##### LM1 (Néerlandais):

On terminera l'apprentissage de la grammaire « de base » nécessaire à l'exercice des compétences attendues ; (voir les éléments grammaticaux développés au 1<sup>er</sup> degré).

##### LM2 (Anglais):

On abordera les points essentiels de la grammaire « de base » et nécessaires à l'exercice des compétences attendues.

L'élève connaît et utilise une grammaire suffisante pour formuler avec aisance et clarté ses intentions de communication dans une **langue simple et variée (LM1) ou simple (LM2)**, en recourant aux stratégies de communication.

***b) Vocabulaire : Liste des champs thématiques :***

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| 1. Caractéristiques personnelles, de la famille et des amis. | 7. Santé et bien-être.      |
| 2. Habitat, foyer et environnement.                          | 8. Éducation.               |
| 3. Vie quotidienne et courante.                              | 9. Achats.                  |
| 4. Congés, loisirs, hobbies, intérêts, vie culturelle.       | 10. Nourriture et boissons. |
| 5. Transports et voyages.                                    | 11. Services.               |
| 6. Relations avec les autres.                                | 12. Lieux et directions.    |
|  | 13. Langues étrangères.     |
|  | 14. Temps.                  |

***LM1 (Néerlandais):***

L'élève comprend et utilise un lexique et une prononciation suffisants pour exprimer l'essentiel de ces notions avec aisance et clarté dans une langue *simple et variée*, en recourant aux stratégies de communication.

***LM2 (Anglais) :***

L'élève comprend et utilise un lexique et une prononciation suffisants pour exprimer l'essentiel de ces notions avec aisance et clarté dans une langue *simple*, en recourant aux stratégies de communication.

Les compétences définies dans le programme sont celles qui sont attendues au terme d'un cours à 4 p/s. Les mêmes compétences sont développées au cours à 2p/s, en ayant à l'esprit que les productions des élèves n'atteindront pas le même niveau de performance.

La différence se manifestera, lors de l'évaluation de la production de l'élève, dans les indicateurs appliqués aux critères invariants propres à chaque compétence ; il revient au professeur de cibler un niveau de performance et d'adapter ses exigences et la complexité de la tâche proposée aux élèves, au temps dont ils disposent dans ce cours de 2p/s pour améliorer leur maîtrise des différentes compétences.

#### **4. Moyens d'évaluation des 4 compétences.**

Tout au long de l'année, l'évaluation portera sur les 4 compétences (compréhension à l'audition et à la lecture ainsi que l'expression orale et écrite). Toutes les compétences sont évaluées selon la même pondération. Ces épreuves auront soit un caractère « formatif », soit un caractère « certificatif ».

**L'évaluation formative** permet de poser un regard analytique et de diagnostique sur les différentes productions de l'élève, tant dans le domaine des savoirs que dans celui des compétences. Cette évaluation formative fera office de phase d'entraînement pour aborder l'épreuve certificative.

**L'évaluation certificative**, quant à elle, a pour but de juger les productions de l'élève et par là son niveau de maîtrise des compétences à un moment donné. Cette évaluation aura lieu à trois moments significatifs de l'année (en décembre, à Pâques et en juin). *L'épreuve finale et décisive* (c'est-à-dire celle de juin) ne comportera que des tâches permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des quatre compétences, le code étant intégré à ces dernières comme le programme l'indique.

**Concrètement**, les compétences seront évaluées de manière *formative* au cours de chaque période. Une moyenne sur 20 sera donnée pour chacune des compétences. Ces dernières seront évaluées de manière *certificative* au moment des bilans de synthèse du mois de décembre et à Pâques. Il s'agira d'évaluations intermédiaires avant l'évaluation certificative finale de juin.

Pour évaluer l'expression écrite et l'expression orale, les professeurs utilisent des grilles contenant différents critères. Ces grilles seront distribuées aux élèves en début d'année afin qu'ils sachent ce que les professeurs attendent d'eux et ainsi adapter leurs productions aux exigences de ceux-ci.

#### **5. Critères de réussite.**

L'élève devra obtenir une cote minimum de 10/20 dans 3 des 4 compétences pour réussir les cours de langues modernes.

#### **6. Remédiation.**

Au cours de l'année, si l'élève éprouve des difficultés dans l'une ou l'autre compétence, il pourra bénéficier de l'aide d'un professeur désigné pour organiser des remédiations et des guidances sur le temps de midi selon un horaire précis. Il faut également garder à l'esprit qu'en cas de difficulté, les professeurs sont toujours disponibles pour les élèves. Ils trouveront volontiers un moment pour répondre à leurs questions.

#### **7. Matériel scolaire.**

Chaque professeur précisera en début d'année le matériel qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement du cours.